



COVID-19 RECOMMANDATIONS

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TENNIS DE TABLE

VERSION 1.0





I N T R O D U C T I O N

"La pandémie du COVID-19 a changé nos vies et notre sport de manière radicale. Les salles d'entraînement et de compétition dans le monde entier sont restés fermés et les activités de notre sport ont été suspendues. C'est en pensant à l'avenir que l'ITTF a élaboré une feuille de route sous la forme de ces directives pour le retour à des pratiques régulières d'entraînement et de compétition. Ces lignes directrices ont pour but de recommander à tous les membres de la communauté du tennis de table de continuer à profiter de notre sport et à y participer pendant l'urgence sanitaire mondiale actuelle, et de retrouver à l'avenir un plaisir partagé.

Les directives ne sont pas juridiquement contraignantes, mais servent uniquement de complément aux orientations et aux lois publiées par les autorités locales partout dans le monde en ce qui concerne la propagation du COVID-19. Les gouvernements nationaux et locaux publient et actualisent constamment des procédures concernant les restrictions et les ouvertures progressives de la société, qui doivent être dûment respectées par tous.

Nous suivons de près et évaluons en permanence la situation en ce qui concerne la pandémie du COVID-19. En prenant conscience de la situation actuelle, en suivant les directives nationales et en ajustant nos habitudes en conséquence, nous pourrons continuer à pratiquer notre sport et revenir progressivement à des pratiques régulières d'entraînement et de compétition. En préparant ces directives, nous suivons de près les conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)."



O B J E C T

L'ITTF s'engage à informer la communauté du tennis de table sur les pratiques de sécurité. Ce document est destiné à guider et à aider les athlètes, les entraîneurs, les clubs et les Fédérations Nationales (FNs) à planifier leur retour aux programmes d'entraînement réguliers et à élaborer leurs propres plans. Les recommandations exposées dans ce document ne sont en aucun cas exhaustives et peuvent changer au fur et à mesure que de nouvelles informations sur l'épidémie du COVID-19, sur sa prévention et son traitement soient mis à disposition. L'ITTF n'assume aucune responsabilité pour toute éventuelle infection par le COVID-19 pendant les activités de tennis de table.

P E R S P E C T I V E

Ces directives peuvent être appliquées par tout individu ou organisation impliquée dans le sport du tennis de table au niveau mondial, sans limitation:

- Les Fédérations Continentales;
- Les Fédérations Nationales;
- Les athlètes;
- Les membres de l'entourage des athlètes;
- Les entraîneurs;
- Les officiels;
- Le staff administratif;
- Le staff médical;

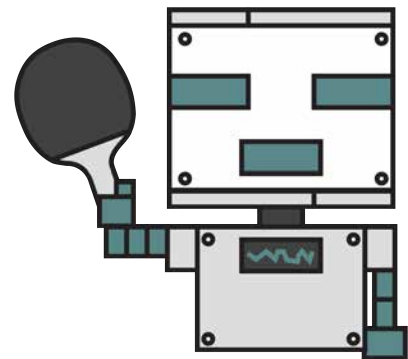
Phases de retour à l'entraînement et à la compétition

PHASE 1 - CONFINEMENT

Lorsque les autorités publiques ont introduit des mesures de confinement pour empêcher la propagation du COVID-19, les infrastructures d'entraînement et de compétition ont été fermées en raison de l'exigence des autorités publiques, et seuls les travaux essentiels sont permis.

■ ENTRAÎNEMENT

- i. Entraînement personnel à la maison - entraînement de tennis de table pour ceux qui ont une table et un robot de Tennis de Table à la maison, entraînement physique et mental;
- ii. Les services de coaching en ligne sont seulement disponible via des plateformes de réunions en ligne;
- iii. Protocole commun de nettoyage des espaces de vie et des équipements sportifs - utilisation de désinfectants, port d'équipements de protection individuels appropriés (gants, masque facial, etc.) pour éviter tout contact avec des surfaces contaminées;
- iv. Ne quittez votre domicile que pour les travaux ou faire des courses essentiels et suivez les mesures de prévention des infections quand vous soyez êtes dans des lieux publics



■ COMPÉTITIONS

Aucune

■ BUREAUX

- i. Ne quittez votre domicile que pour les travaux essentiels et suivez les mesures de prévention des infections quand vous êtes dans des lieux publics
- ii. Protocole commun de nettoyage des espaces à bureaux et des équipements à usage professionnel - utilisation de désinfectants, port d'équipements de protection

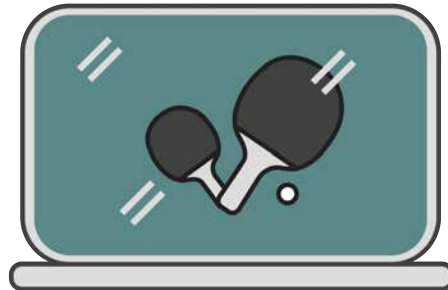
personnelles appropriés (gants, masque facial, etc.) pour éviter tout contact avec les surfaces contaminées

- iii. Garder une distance physique avec les collègues - espacés d'environ 2 mètres les uns les autres (6 pieds 5 pouces)

■ RÉUNIONS

En ligne

■ MESURES DE SAUVEGARDE POUR LES SESSIONS EN LIGNE IMPLIQUANT UNE VIDÉO



Le coaching et les réunions en ligne devenant un élément nécessaire du travail et de l'entraînement à domicile, des mesures de sauvegarde devraient s'appliquer. Celles-ci devraient être basées sur les politiques de sauvegarde déjà en place et devraient être adaptées à un environnement en ligne où les webcams sont utilisées. Les points suivants sont des éléments minimums à respecter:

I. Toutes les sessions

- Des vêtements appropriés doivent être portés pendant toute la durée d'une séance vidéo, y compris pour les membres du foyer qui se trouvent en arrière-plan;
- Le langage doit être professionnel et approprié, y compris pour les membres du foyer en arrière-plan;
- Les ordinateurs utilisés doivent se trouver dans des zones appropriées pour la session en ligne en question et, si possible, dans un fond neutre;
- En cas de coaching en ligne, les sessions en direct doivent être limitées à une durée raisonnable, comme dans un environnement d'entraînement normal;
- Les participants doivent évaluer le risque lié à l'utilisation d'une webcam dans toute situation particulière



II. Mesures supplémentaires lorsque des enfants sont impliqués

- Le consentement des parents doit être demandé avant l'événement;
- Les séances en tête à tête doivent être évitées dans la mesure du possible;
- Les sessions doivent être enregistrées et stockées pour la tenue de registres, sous réserve du consentement des parents;
- Les entraîneurs et les jeunes doivent porter des vêtements appropriés, comme tout autre membre du foyer.

P H A S E 2

ASSOUPLISSEMENT PARTIEL DU CONFINEMENT

Lorsque les autorités publiques ont introduit des mesures de confinement pour empêcher la propagation du COVID-19, les infrastructures d'entraînement et de compétition restent fermées. Les lieux de travail commencent à s'ouvrir et les courses non essentielles peuvent être autorisées.

■ **ENTRAÎNEMENT**

Mesures conforme à la Phase 1.

■ **COMPÉTITIONS**

Aucune

■ **BUREAUX**

- i. Tout membre du personnel travaillant dans un bureau partagé avec d'autres personnes ne doit avoir présenté aucun signe ou symptôme du COVID-19 tel qu'établi par l'OMS au cours des 14 derniers jours, ou selon les directives des autorités sanitaires locales avant de reprendre son travail au bureau;
- ii. Si on présente des symptômes de mauvaise santé, le staff doit s'abstenir de travailler dans un bureau partagé et rester chez soit;
- iii. Protocole commun de nettoyage des espaces à bureaux et des équipements à usage professionnel - utilisation de désinfectants, port d'équipements de protection personnelles appropriés (gants, masque facial, etc.) pour éviter tout contact avec les surfaces contaminées;
- iv. Garder une distance physique avec les collègues - espacés d'environ 2 mètres les uns les autres (6 pieds 5 pouces)

■ **RÉUNIONS**

En ligne et en personne - les réunions en personne permettent d'éviter les petits espaces et de maintenir une distance physique recommandée d'environ 2 mètres entre eux.

P H A S E 3 OUVERTURE DES SALLES D'ENTRAÎNEMENT

Lorsque les mesures de confinement ont été partiellement levées, les infrastructures d'entraînement peuvent être ouvertes pour des activités en groupes restreints; les compétitions restent suspendues et les déplacements sont limités. Les salles d'entraînement doivent tenir un registre de toutes les personnes présentes sur place par jour pour le suivi des cas en cas d'infection.

■ ENTRAÎNEMENT

Recommandations pour la participation à des entraînements en groupe pour les athlètes, les entraîneurs et le staff:

- i. Le nombre exact de groupes restreints autorisés à se trouver dans les installations sportives et de loisirs doit être basé sur les instructions des autorités locales, mais dans tous les cas, il doit être plafonné; il ne doit pas y avoir de sessions d'entraînement ouvertes sans limite de temps ou de nombre de participants;
- ii. Dans la mesure du possible, des créneaux d'entraînement séparés avec des mesures de protection renforcées devraient être proposés aux personnes qui sont plus exposées à un risque de complications en cas d'infection;
- iii. Le lavage des mains doit être obligatoire à l'entrée et à la sortie de la salle d'entraînement et encouragé tout au long de la session d'entraînement. Si possible, des désinfectants pour les mains devraient être mis à disposition partout dans la salle d'entraînement;
- iv. Les participants ne doivent pas se toucher ni se serrer la main. Les règles de distanciation sociale doivent être respectées;
- v. Un paillason de désinfection mouillé doit être placé à l'entrée de la salle pour faciliter la désinfection des chaussures;
- vi. Toutes les 2 heures, tous les espaces fermés des locaux (tels que les bureaux, les vestiaires, les couloirs, etc.) doivent être ventilés si cela est possible. Cela doit également être fait avant un changement des personnes présentes dans la salle;
- vii. Tout participant ne doit avoir présenté aucun signe ou symptôme du COVID-19 tel qu'établi



par l'OMS au cours des 14 derniers jours, ou selon les directives des autorités sanitaires locales;

- viii. Les personnes ayant un cas documenté d'infection au COVID-19 doivent obtenir l'autorisation d'un professionnel de santé agréé pour participer à l'entraînement;
- ix. Dans la mesure du possible, les participants doivent s'efforcer d'être présents sur le lieu d'entraînement prévu pendant les 14 jours précédant le début de l'entraînement de groupe et de ne pas voyager beaucoup pendant cette période, ce qui réduit significativement le risque d'introduction du COVID-19 dans le groupe d'entraînement;
- x. Éliminer tout contact avec les personnes compromises. Les signes et symptômes du COVID-19 peuvent varier. Les athlètes, les entraîneurs et le staff ne doivent pas être en contact étroit avec une personne malade pendant les 14 jours précédant le début de l'entraînement de groupe. Cette recommandation réduit le risque d'introduction du COVID-19 dans le groupe d'entraînement par une personne qui pourrait être atteinte du COVID-19 mais qui ne présente aucun symptôme;
- xi. Suivre une hygiène respiratoire appropriée: Cela signifie:
- Se couvrir la bouche et le nez avec le coude plié ou un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue;
 - Se débarrasser immédiatement des mouchoirs utilisés et se laver les mains.
- xii. Les mesures de distanciation sociale doivent être maintenues autant que possible:
- La distance entre les participants doit être maintenue à un minimum absolu de 1 mètre (3 pieds) à tout moment, comme le conseille l'OMS, mais il est conseillé de garder une distance physique de 2 mètres (6 pieds 5 pouces) dans la mesure du possible;
 - Les participants doivent s'abstenir de se serrer la main, de prendre la personne dans vos bras et de se toucher pour saluer ou célébrer;
 - Pas d'entraînement en double;
 - Entraînement au panier de balles adapté:
 - veiller à ce que seul l'entraîneur touche les balles;
 - zone sécurisée de sorte que les balles ne puissent pas se mélanger avec d'autres balles;





- xiii. L'aire de jeu doit avoir une surface de 5 mètres x 12 mètres, entourée de séparations. Il est recommandé de conserver un espace d'au moins 2 mètres entre les aires de jeu, et un maximum de deux personnes par aire de jeu de tennis de table. Les entraîneurs peuvent se trouver dans la salle mais doivent rester en dehors de l'aire de jeu délimitée. Pour les infrastructures d'entraînement sans séparations, les responsables peuvent improviser une délimitation entre les tables.
- xiv. Les entraîneurs doivent maintenir la distance physique requise avec les participants pendant l'entraînement et suivre les directives des autorités locales concernant les EPIs (Équipements de Protection Individuelle) appropriés;
- xv. Des pratiques d'assainissement et de prévention continues doivent être appliquées (nettoyage des équipements, lavage des mains, port de dispositif de protection selon les directives des autorités locales)
- xvi. Éliminer les temps de non-jeu dans les infrastructures, y compris l'utilisation des douches et des vestiaires publics. Pratiques de prévention requises dans les toilettes;
- xvii. Éliminez le partage des équipements et respectez les étapes suivantes:
- Pas de partage des raquettes. La raquette fait partie de l'équipement personnel du joueur;
 - Les balles ne doivent être touchées que par une seule personne à la même table. C'est pour cette raison que les balles doivent être clairement marquées, de sorte que chaque joueur ne serve qu'avec sa balle;
 - Ne pas souffler sur la balle pour l'adhérence; Les balles doivent être nettoyées après l'entraînement;
 - Ne pas changer de côté de la table;
 - Ne pas toucher ou nettoyer la table avec les mains durant l'entraînement;
 - Lorsque vous utilisez un robot de tennis de table, chaque joueur doit utiliser son propre jeu de balles clairement marquées et être responsable du ramassage de ces balles, afin d'éviter que plusieurs personnes ne les touchent;
 - Chaque personne doit utiliser ses propres produits d'hygiène;
 - Laisser une fenêtre d'au moins dix minutes pour le passage d'un groupe d'entraînement à l'autre afin de garantir un changement sans contact;
 - Si l'infrastructure n'est pas réservée qu'au tennis de table seulement, et que les tables et les séparations doivent être déplacées à chaque fois, des personnes dédiées doivent être désignées pour installer et démonter les

équipements mobiles. Ces personnes doivent au moins pratiquer les techniques de lavage des mains avant et après avoir touché les équipements, mais il est préférable qu'elles utilisent des masques et des gants pour effectuer cette tâche.

- xviii. Tous les participants doivent apporter leur propre bouteilles et collations. La distance physique doit être maintenue pendant les courtes pauses;
- xix. Dans la mesure du possible, les participants doivent éviter les transports publics sur le chemin de la salle d'entraînement et du retour à la maison.



Recommandations supplémentaires:

- Minimiser les risques chez les participants par des mesures de prévention continue des infections (se laver fréquemment les mains, éviter de se toucher le visage, se couvrir la bouche lorsqu'on tousse, etc.);
- Tous les participants doivent s'auto-surveiller quotidiennement pour détecter les symptômes du COVID-19. Les participants présentant des symptômes ne doivent pas assister à l'entraînement et doivent en informer les entraîneurs, le staff et leur professionnel de santé. Enregistrement quotidien des symptômes;
- Les entraîneurs ou le staff surveillent chez les athlètes l'apparition de symptômes et dispenser les athlètes symptomatiques de l'entraînement. Les EPI et les fournitures de prévention doivent être facilement accessibles (désinfectant pour les mains, mouchoirs en papier, recouvrements faciaux, etc.);
- Entraînement en groupe restreint à faire en plein air ou dans des espaces fermés plus grands.

■ **COMPÉTITIONS**

Aucune

■ **BUREAUX**



Mesures conforme à la Phase 2.

■ **RÉUNIONS**

Mesures conforme à la Phase 2.

P H A S E 4 ENTRAÎNEMENT ET COMPÉTITION POSSIBLE

Lorsque les mesures de confinement ont été partiellement levées, les infrastructures d'entraînement peuvent être ouvertes pour des activités en groupes restreints; des compétitions locales peuvent avoir lieu, soit à huis clos, soit avec un nombre limité de spectateurs. Les salles d'entraînement et de compétition doivent tenir un registre de toutes les personnes présentes sur place par jour pour le suivi des cas en cas d'infection.

■ ENTRAÎNEMENT

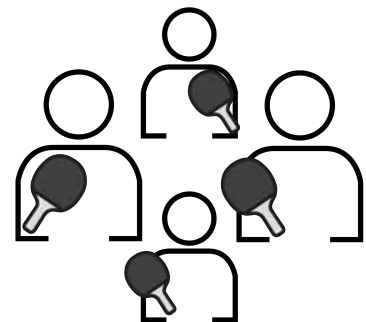
Mesures conforme à la Phase 3.

■ COMPÉTITIONS

Compétitions locales uniquement; pas de déplacement international des participants.

I. Participants

- Tout participant doit n'avoir présenté aucun signe ou symptôme du COVID-19 tel qu'établi par l'OMS au cours des 14 derniers jours, ou selon les directives des autorités sanitaires locales;
- Les personnes ayant un cas documenté d'infection par le COVID-19 doivent obtenir l'autorisation d'un professionnel de santé agréé pour participer aux compétitions;
- Appliquer des pratiques d'hygiène appropriées, telles que le lavage des mains à l'entrée et à la sortie de l'infrastructure d'entraînement, le nettoyage des équipements et l'utilisation intensive de produits désinfectants, et suivre les directives supplémentaires des autorités sanitaires locales;
- Tous les participants doivent porter leur propre masque facial et l'utiliser comme conseillé par les autorités locales et de l'organisateur de l'événement;
- Les participants ne doivent pas se toucher ni se serrer la main. Les règles de distanciation sociale doivent être respectées;
- Respectez une bonne hygiène respiratoire: Cela signifie:
 - Se couvrir la bouche et le nez avec le coude plié ou un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue;



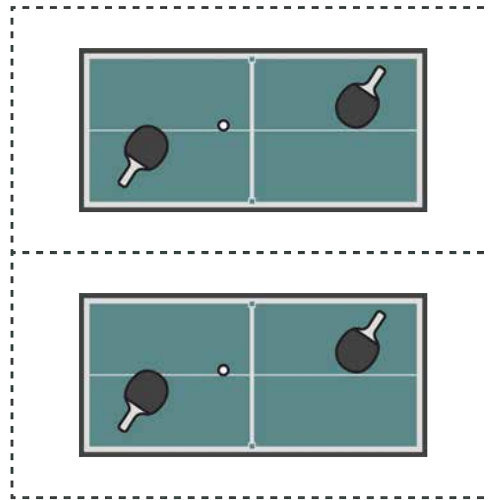
- jeter immédiatement les mouchoirs utilisés et se laver les mains.
- Dans la mesure du possible, utilisez le transport individuel plutôt que le transport en groupe;
- Les vestiaires doivent rester fermés; les participants doivent arriver prêts à jouer le match et partir immédiatement après si possible. Le temps passé dans les installations communes de la salle de compétition doit être évité ou fortement réduit;
- S'échauffer dans une salle séparée selon un programme pré-défini. Notez que le temps d'échauffement peut être réduit afin d'accueillir tous les joueurs tout en préservant les mesures de distanciation sociale;
- Appliquer des pratiques de prévention dans les zones communes si elles ne peuvent être évitées (comme les toilettes), notamment en évitant les contacts physiques et en appliquant des pratiques d'hygiène appropriées;
- Pas de partage d'équipements;
- Si les autorités sanitaires locales le conseillent, les arbitres doivent porter des masques et des gants dans la salle.

II. Organismes et staff

- Veiller à faire respecter de tous les conseils et orientations émis par les autorités locales;
- Veiller à ce qu'aucune personne ayant révélé des symptômes du COVID-19 au cours des 14 derniers jours ne soit autorisée à participer ou à œuvrer à la compétition en question, et à ce que toute infection antérieure par le COVID-19 ait été éliminée par un professionnel de santé;
- Placer des paillasons de désinfection mouillés à chaque entrée de la salle pour faciliter la désinfection des chaussures;
- Toutes les 2 heures, tous les espaces fermés des locaux (tels que les bureaux, les vestiaires, les couloirs, etc.) doivent être ventilés si cela est possible. Cela doit également être fait avant un changement des personnes présentes dans la salle;
- Sur la base des orientations des autorités locales, évaluer le risque d'avoir des spectateurs assister à l'événement et décider s'il convient de jouer à huis clos;
- S'il est décidé que les spectateurs doivent être autorisés à entrer dans la salle, veiller à ce que les mesures d'éloignement social puissent être maintenues conformément aux orientations données par les autorités locales; cela peut se traduire par une réduction du nombre de spectateurs;

- Aucun contrôle de raquettes ne doit avoir lieu;
- Suivre les directives de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) concernant les procédures antidopage au moment de l'événement;
- Tous les tirages au sort doivent être effectués en ligne;
- Le choix de la couleur du maillot doit être fait avant le match (en ligne);
- Veiller à ce que les mesures de distanciation sociale puissent être maintenues dans la zone d'appel. Cela comprend:
 - Envisager une disposition permettant de maintenir une distance de 2 mètres entre les personnes;
 - Veiller à ce que les EPI sous forme de masques faciaux soient portés par tout le monde. Dans la mesure du possible, les organisateurs doivent veiller à ce qu'une réserve suffisante de masques faciaux pour les participants soit assurée.
- Protocole de match dépouillé:
 - Veiller à assurer la distanciation sociale pendant la marche;
 - Les présentations dans l'aire de jeu doivent respecter la distance sociale;
 - Pas de poignée de main;
 - Le tirage au sort doit être effectué par l'arbitre assis et les joueurs doivent rester sur le côté;
 - Aucune pancarte de temps mort ne doit être placée sur la table de jeu; cela doit être plutôt signalé par l'arbitre et une petite pancarte qui doit être placée sur la table de l'arbitre;
 - La règle relative à l'utilisation de la serviette doit être assouplie;
 - Les serviettes ne doivent pas être utilisées pour essuyer des surfaces, mais uniquement les mains et le visage du joueur. Une seule serviette par joueur, pas d'échange entre les jeux;
- Veiller à ce que les mesures de distanciation sociale puissent être maintenues dans l'aire de jeu. Cela comprend:
 - Envisager une disposition avec moins de tables pour assurer une distance d'au moins 2 mètres entre les aires de jeu;
 - Disposer d'une plus grande aire de jeu pour garantir que la distance entre les arbitres, les joueurs et les volontaires reste supérieure à 2 mètres (6 pieds 5 pouces) à tout moment;
 - Veiller à ce que la distance entre les entraîneurs et leurs joueurs dans l'aire de jeu puisse toujours être d'au moins 2 mètres (6 pieds 5 pouces); cela peut signifier de placer les chaises plus loin derrière les séparations de l'aire de jeu;
 - Pas de panier de balles à mettre en place;

- Placer les portes serviettes à une distance de l'arbitre qui assure le maintien d'une distance sociale tout au long du match.
- Fournir des boissons embouteillées et scellées, au lieu de distributeurs d'eau publics ou partagés.



- Assurer la présence sur place des médecins avec des EPIs (Équipements de Protection Individuelle) suffisants et veiller à ce qu'ils soient formés pour répondre à la COVID-19;
- Prévoir une chambre d'isolement pour les cas suspects du COVID-19 sur le site;
- Appliquer des pratiques d'assainissement et de prévention continues (nettoyage des équipements, lavage des mains, port d'équipements de protection selon les directives du gouvernement local);
- Veiller à ce que tout le staff garde une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds 5 pouces) par rapport aux autres personnes;
- Veiller à ce que tout le staff soit informé des pratiques d'hygiène appropriées et les applique constamment;
- Fournir du désinfectant pour les mains sur l'ensemble de la salle;
- Veiller à ce que les zones communes (toilettes, contrôle raquette, espaces de restauration, etc.) soient délimitées de manière à maintenir une distance appropriée avec les autres personnes.



III. Spectateurs et medias

Suivre toutes les directives des autorités locales concernant les mesures de prévention au COVID-19 et adhérer à toutes les règles mises en place par les organisateurs de l'événement en question.

■ BUREAUX

Mesures conforme à la Phase 2.

■ RÉUNIONS

Mesures conforme à la Phase 2.

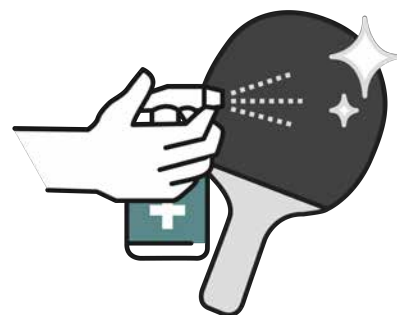
P H A S E 5

RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT ET AUX COMPÉTITIONS RÉGULIERS

Les installations sportives sont ouvertes et aucune limitation n'est imposée sur la taille des groupes. Les lieux de travail sont ouverts. Les salles d'entraînement et de compétition doivent continuer à tenir un registre de toutes les personnes présentes sur le site chaque jour pour le suivi des cas en cas d'infection.

■ ENTRAÎNEMENT

- i. Tous les participants doivent n'avoir présenté aucun signe ou symptôme du COVID-19 tel qu'établi par l'OMS au cours des 14 derniers jours, ou selon les directives des autorités sanitaires locales;
- ii. Les personnes ayant un cas documenté d'infection du COVID-19 doivent obtenir l'autorisation d'un professionnel de santé agréé pour participer à l'entraînement;
- iii. Dans la mesure du possible, les participants devraient continuer à s'efforcer à être présents sur le lieu de l'entraînement prévu pendant les 14 jours précédant le début de l'entraînement en groupe et limitant les longs déplacements à des fins privées, ce qui réduit considérablement le risque d'introduire le COVID-19 dans le groupe d'entraînement;
- iv. Éliminer tout contact avec les personnes compromises. Les signes et symptômes du COVID-19 peuvent varier. Les athlètes, les entraîneurs et le staff ne doivent pas être en contact étroit avec une personne malade pendant les 14 jours précédant le début de l'entraînement en groupe. Cette recommandation réduit le risque d'introduction du COVID-19 dans le groupe d'entraînement par une personne qui pourrait être atteinte du COVID-19 mais qui ne présente aucun symptôme;
- v. Hand sanitizers are to be provided in all venues. Continuer à appliquer des pratiques d'hygiène appropriées, comme le lavage des mains à l'entrée et à la sortie de l'infrastructure d'entraînement, le nettoyage des équipements et l'utilisation intensive de produits désinfectants, et suivre les conseils supplémentaires des autorités sanitaires locales. Des désinfectants pour les mains doivent être fournis dans toutes les salles.
- vi. Continuer à suivre une bonne hygiène respiratoire: Cela signifie :





- Se couvrir la bouche et le nez avec le coude plié ou un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue;
 - Se débarrasser immédiatement des mouchoirs utilisés et se laver les mains.
- vii. Continuer à appliquer des pratiques de prévention dans les zones communes (les toilettes, les vestiaires, etc.), notamment en évitant les contacts physiques non-nécessaire et en appliquant des pratiques d'hygiène appropriées;
- viii. Continue to disinfect equipment before and after use. Balls to continue to be cleaned after practice.
- ix. Toute personne doit amener ses propres produits d'hygiène. Tous les visiteurs de l'infrastructure doivent se laver les mains en permanence.

Recommandations supplémentaires:

- Minimiser les risques parmi les participants grâce à des mesures continues de prévention des infections (se laver fréquemment les mains, éviter de se toucher le visage, se couvrir la bouche lorsqu'on tousse, etc.);
- Tous les participants doivent s'auto-surveiller quotidiennement pour détecter les symptômes du COVID-19. Les participants présentant des symptômes ne doivent pas assister à l'entraînement et doivent en informer les entraîneurs, le staff et leur professionnel de santé. Enregistrement quotidien des symptômes;
- Les entraîneurs ou le staff surveillent chez les athlètes l'apparition de symptômes et dispenser les athlètes symptomatiques de l'entraînement. Les EPI et les fournitures de prévention doivent être facilement accessibles (désinfectant pour les mains, mouchoirs en papier, recouvrements faciaux, etc.);
- Entraînement en groupe régulier dans tout type d'espace tout en observant de bonnes pratiques d'hygiène tout au long de l'entraînement;
- L'équipement peut être partagé avec une désinfection fréquente avant qu'une autre personne ne l'utilise. Chaque personne est encouragée à utiliser ses propres produits d'hygiène, mais les vaporisateurs désinfectants et les gel antibactérien pour les mains doivent être mis à disposition par l'opérateur/la salle de l'entraînement;
- Une pratique normale de l'entraînement peut reprendre.

■ COMPÉTITION

De nouveaux protocoles pour les événements continueront à être développés à mesure que des faits supplémentaires sur la prévention de la maladie et le retour à des groupes plus élargis seront connus. Des directives générales seront mises en place selon les besoins, en plus des exigences des autorités locales. L'ITTF et les autres autorités responsables des événements devraient travailler en étroite collaboration avec les Comités organisateurs locaux des événements.

Des pratiques d'hygiène accrues et des mesures de prévention de la maladie devraient être identifiées et respectées lors de tous les événements et activités futurs, y compris la mise en place et l'encouragement d'une hygiène respiratoire appropriée.

Lors du retour aux événements internationaux, toutes les personnes participantes peuvent être tenus de se soumettre à un test 7 jours avant le voyage et de produire un certificat médical pour autorisation.

Pour une période transitoire, les mesures de distanciation sociale définies dans la phase 4 pourraient devoir être observées dans les domaines suivants, avec des mesures supplémentaires étant prises:

i. Voyage:

- éviter les voyages en groupe dans la mesure du possible;
- Pour les événements internationaux: Si les services de transport sont assurés par le COL, toutes les personnes qui montent dans le bus doivent toujours porter un masque; si nécessaire, des mesures d'éloignement peuvent être appliquées, avec un espace bloqué entre les personnes.
- Les bus doivent être désinfectés deux fois par jour.

ii. Hôtel, hébergement et salle de compétition:

- Pour les événements internationaux, le package d'hospitalité officiel fourni par le COL doit être limité à un (1) hôtel. Les packages d'hospitalité officiels peuvent être obligatoires si cela est jugé nécessaire, ou, sinon, les participants qui ne choisissent pas le package officiel peuvent être invités à enregistrer leur localisation et doivent toujours réduire au minimum les contacts avec le public;
- La température doit être prise à l'entrée de la salle;
- Les toilettes dans la salle doivent être nettoyées à haute fréquence.

iii. Système de compétition: pendant la période transitoire, les événements et les systèmes de jeu peuvent être ajustés en fonction des besoins.

- iv. Protocole: le protocole des matchs pourrait devoir être limité; le système de panier de balles pourrait ne pas être mis en place.
- v. Zone des aliments:
 - Un espace ou salle désigné pour les repas dans l'hôtel ou la salle de compétition. Si les repas sont servis dans les hôtels, ils doivent être séparés de l'espace public;
 - Les pays doivent être désignés comme des tables spécifiques pour assurer une bonne distance.
- vi. Zone de compétition:
 - Les tables dans la zone d'appel doivent être séparées d'au moins 2 mètres (6 pieds 5 pouces) si possible;
 - Pour les événements locaux/de club, la sélection des balles avant le match n'est pas autorisée.
 - Pour les compétitions internationales, la sélection des balles avant le match est autorisée à condition que:
 - 1) un désinfectant pour les mains soit fourni dans la zone d'appel et que les joueurs se désinfectent les mains avant la sélection des balles;
 - 2) les joueurs portent un masque pendant la sélection des balles.
- vii. Zone Officielle/Accréditéea:
 - Trois sièges doivent être laissés vides entre chaque individu, et les sièges d'une rangée sur deux doivent toujours être laissés vides.
- viii. Zone réservée au personnel:
 - Les sièges du bureau technique doivent toujours être maintenus à un minimum absolu de 1mètre (3 pieds) à tout moment, comme le conseille l'OMS, mais il est conseillé de garder une distance physique de 2 mètres (6 pieds 5 pouces) dans la mesure du possible.
- ix. Zone réservée aux médias:
 - Les sièges de la tribune et du centre des médias doivent toujours être maintenus à un minimum absolu d'un mètre (3 pieds) comme le conseille l'OMS, mais il est conseillé de garder une distance physique de 2 mètres (6 pieds 5 pouces) dans la mesure du possible.
- x. Zone antidopage.



■ **BUREAUX**

Mesures conforme à la Phase 2.

■ **RÉUNIONS**

Mesures conforme à la Phase 2.

P H A S E 6 P R É V E N T I O N

Quand la cure ou le vaccin du COVID-19 sera disponible.

- i. La vaccination au COVID-19 pour les athlètes, les entraîneurs et le staff peut devenir obligatoire;
- ii. Formation continue des membres de la communauté du tennis de table sur le COVID-19, sa prévention et l'hygiène respiratoire adéquate;
- iii. Continuer à promouvoir et à mettre en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène: se laver fréquemment les mains, éviter de se toucher le visage, se couvrir la bouche lorsqu'on tousse, etc. ;
- iv. Désinfection fréquente du matériel avant, pendant et après l'entraînement.

